

N° 178-12 PB/OL

## Communiqué de presse

### Une jeune élue pyrénéenne à la tête de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM)

Le 28ème Congrès annuel de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) s'est tenu, ce jeudi et ce vendredi, à Bastelica, en Corse-du-Sud, en présence de très nombreux élus représentant les 6 massifs de l'hexagone. Frédérique MASSAT, 48 ans, députée de l'Ariège et vice-présidente de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, a été élue à la présidence de l'Association pour deux ans. C'est la première fois qu'une femme accède à cette fonction. Frédérique MASSAT succède à Vincent DESCOEUR, président du Conseil général du Cantal, qui arrivait au terme de son mandat. Laurent WAUQUIEZ, 37 ans, député de Haute-Loire, est le nouveau secrétaire général de l'Association.

En cette période de crise économique, les élus de la montagne ont particulièrement insisté sur la spécificité montagne. Dans le cadre de la future PAC (2014-2020), ils ont notamment appelé l'Union européenne à renforcer significativement l'indemnité compensatoire de handicap naturel au moment où d'autres mesures bénéficiant aux systèmes herbagers tels que les quotas laitiers ou la prime herbagère agroenvironnementale sont appelées à disparaître. En réponse, le ministre de l'agriculture, Stéphane Le FOLL, a fait part de sa pleine compréhension de la situation et annoncé la réunion imminente d'un groupe de suivi « PAC et agriculture de montagne » auquel sera associée l'ANEM.

Les élus de la montagne ont en outre demandé, que l'engagement de François Hollande de garantir l'accès à des soins urgents en moins de trente minutes soit tenu. Au moment où un nouvel acte de la décentralisation va être engagé par le gouvernement, l'ANEM a également réclamé l'actualisation de la loi montagne du 9 janvier 1985, la publication du code de la montagne prévu par la loi et un siège à part entière dans le futur Haut Conseil des territoires.

Consultez l'intégralité des motions sur [www.anem.org](http://www.anem.org)

**Contact presse** : Olivier LAMOUREUX, tél. 01.45.22.17.58 / 06.20.48.05.21

Courriel : [o.lamoureux@anem.org](mailto:o.lamoureux@anem.org)

Site internet : [www.anem.org](http://www.anem.org)